

Érika Flahault

ESO LE MANS - UMR 6590
UNIVERSITÉ DU MAINE - CNRS

Cet article présente le projet de recherche déposé en janvier 2013 en réponse à l'appel à projets du GIS Institut du Genre¹ « Territorialités, espaces, mondialisation ». Ce projet exploratoire, porté par Érika Flahault (ESO Le Mans) associe des chercheuses de trois laboratoires : Monique Bigoteau (ESO, Nantes), Marie-Laure Déroff (ARS, Brest), Annie Dussuet (CENS, Nantes). L'objectif général consiste à analyser les pratiques spécifiques et différenciées des femmes et des hommes sur différents territoires en mobilisant le genre comme catégorie d'analyse. Il s'agit ainsi de proposer une méthodologie d'enquête permettant de montrer comment le territoire participe de la construction de la norme de genre ou au contraire favorise les écarts à la norme, voire la subversion de cette norme.

Aujourd'hui, en France et dans les sociétés occidentales contemporaines, le principe d'égalité entre les femmes et les hommes est largement admis et partagé, spécialement dans les jeunes générations. Le législateur a entériné ce principe depuis déjà plusieurs décennies et l'action publique s'attache à le mettre en œuvre, tant par des « actions positives » que par la sanction annoncée des situations discriminatoires (Coenen-Huther, 2009; Dauphin et Sénac, 2013). Toutefois, les inégalités de fait restent nombreuses et vivaces, quels que soient les domaines et en dépit des progrès certains réalisés en matière d'éducation, d'accès à l'emploi ou de participation à la gestion de la vie de la Cité. « C'est à la fois dans la sphère publique, dans la sphère privée et dans leur interrelation, gouvernée en particulier par la division sexuelle du travail et du temps, que les obstacles pratiques à la citoyenneté des femmes résident » (Lister 1997). En la matière, les territoires périurbains et ruraux peuvent apparaître favorables à une plus grande égalité, notamment du fait des solidarités locales et intergénérationnelles qui s'y déploient ou de l'accès plus aisé des femmes aux fonctions électives. A contrario, ils peuvent être perçus comme défavorables à cette égalité dans la mesure où l'implantation plus rare ou

clairsemée de services de tous ordres, dans un contexte marqué par la division sexuelle du travail (Kergoat, 2012), peut amener certaines femmes à prendre de la distance avec le marché de l'emploi et ajouter un degré supplémentaire de complexité à l'organisation spatio-temporelle familiale dont elles restent les principales gestionnaires.

La question du temps, des temporalités, des rythmes est centrale dans la séparation/hierarchisation au principe du genre²; de même que celle du rapport à l'espace, intrinsèquement lié au temps (Élias, 1996; Lussault, 2012). Le temps comme l'espace ne peuvent être considérés comme de simples cadres préexistants aux pratiques sociales, des réceptacles dans lesquels elles se dérouleraient de façon neutre. Sociologues et géographes ont montré que temps et espace sont à appréhender comme le résultat de ces pratiques (Lussault, 2007) et, à ce titre, comme des producteurs de rapports de pouvoir, notamment de rapports sociaux de sexe (Coutras, 1987, 1996; Flahault, 2001, 2009; Denèfle, 2004; Bessin, Gaudart, 2009).

DES PRATIQUES SPATIALES ET TEMPORELLES SOUVENT PENSÉES AU MASCULIN NEUTRE

Les recherches dans ces domaines ont pourtant longtemps ignoré la dimension du genre, à l'exception des recherches féministes. L'ordre social est presque toujours pensé au masculin neutre, « le masculin apparaît comme le référent implicite aussi bien des politiques que de la recherche urbaine. Les décisions politiques s'appuient sur un arbitraire de sexe, correspondant grosso modo à un acteur économique productif et consommateur de sexe masculin, actif, avec peu de charge de travail familial, circulant le plus souvent en voiture, mais qui n'est jamais clairement identifié, ni désigné comme tel » (Haicault, 2003). Pourtant, dès la fin des années 1970, les recherches féministes ont montré que les pratiques des hommes et des femmes diffèrent significativement. La division sexuelle du travail induit pour les

1- Ce GIS, créé en janvier 2012, lance chaque année deux appels à projets correspondant à deux de ses axes scientifiques, et dotés d'un financement maximal de 5000 euros à dépenser dans l'année. <http://www.mshparisnord.fr/gis-institut-genre/>

2- Le genre est ici entendu comme système social qui crée et légitime la séparation et la hiérarchisation du masculin et du féminin.

femmes un double phénomène de chevauchement et de cumul d'activité qui rend leur temps plus contraint et plus complexe que celui des hommes (Haicault, 1984; Langevin, 1984; Chabaud-Rychter et al, 1985), et leurs pratiques des espaces bien différentes. D'une part, « La domination masculine repose sur la construction du rapport au temps: la naturalisation des compétences dites féminines s'appuie sur une temporalité basée sur le rapport à l'autre et l'engagement dans la durée » (Bessin, Gaudart, 2009). D'autre part, l'articulation des temps relevant des sphères privée et publique incombe toujours prioritairement aux femmes, ce qui influe parallèlement sur leurs pratiques spatiales. Sphère publique et sphère privée s'interpénètrent en effet en permanence, imposant de penser simultanément espace et temps du travail salarié, de la famille, de la formation, de l'action politique et temps à soi. Ainsi, « En ville, en droit, rien ne différencie les hommes et les femmes. Mais du point de vue des normes sociales, au contraire, tout distingue les pratiques féminines et masculines » (Denèfle, 2004). Pour ne prendre que l'exemple des déplacements urbains, les femmes utilisent majoritairement les transports en commun, pourtant peu compatibles avec les horaires décalés qui les concernent au premier chef; « elles se déplacent tout au long de la journée, sur des trajets inter-quartiers, de moins bonne qualité, non prioritaires » (Hervé, 2001).

DES ESPACES RURAUX ET PÉRIURBAINS OÙ POURRAIT SE JOUER UNE REDÉFINITION DES PRATIQUES FÉMININES ET MASCULINES ?

Plus encore que pour l'espace urbain, qui a fait l'objet de recherches ou réflexions plus ciblées depuis quelques années (Denèfle, 2004; Di Méo, 2012) le genre est absent de l'étude des espaces ruraux et périurbains comme angle d'analyse. Les effets du genre ont pourtant été signalés par plusieurs recherches récentes (Baudelle et al., 2004; Luxembourg, Thomann, 2007; Rougé, 2010; Dodier, 2012). Dans les faits, en 2012, les bassins de vie ruraux concentrent 31 % de la population (Brutel et al., 2012), que cette localisation constitue un « ancrage » déjà ancien dans ce territoire ou qu'elle résulte d'une mobilité spatiale ayant mené de l'urbain vers le rural. Dans ce dernier cas, il s'agit pour une large part de jeunes ménages avec enfants souhaitant accéder à un logement plus grand et que la pression foncière croissante conduit à s'éloigner des centres urbains qui concentrent

pourtant la plus grande diversité d'offre de services et d'équipements, notamment en modes de garde pré et périscolaires. Or, cette faiblesse des équipements combinée à d'autres facteurs peut contribuer à un éloignement du marché de l'emploi pour les femmes. Si le modèle de la bi-activité dans le couple est aujourd'hui largement dominant - en 2011, plus de 85 % des couples dont les deux conjoints ont entre 30 et 54 ans sont des couples bi-actifs³ -, la présence d'enfants pèse toujours davantage sur l'activité des femmes. En moyenne en 2011, 70,8 % des femmes vivant en couple et ayant un enfant sont actives, pour celles ayant trois enfants ou plus le taux d'actives chute à 52,9 %⁴. Bien sûr ces résultats masquent les inégalités entre femmes (Flahault, 2006). Inégalités liées au niveau de qualification, à la catégorie socio-professionnelle mais aussi inégalités territoriales dans l'accès aux services et aux équipements proposés aux familles (David, 2008).

Notre questionnement porte sur la redéfinition des places et rôles féminins et masculins à travers l'analyse des pratiques spatiales et temporelles des femmes et des hommes dans les territoires ruraux et périurbains. Cette question sera appréhendée à partir de deux entrées et deux terrains complémentaires.

Par les pratiques des acteurs : l'exemple des migrations des couples avec enfants vers le rural/périurbain

Dans le cadre d'une recherche menée en Bretagne pour la CAF du Nord Finistère, une étude réalisée en milieu urbain et rural périurbain auprès de parents de jeunes enfants non-usagers de modes de garde a déjà permis de repérer les effets combinés de l'éloignement des centres urbains, à la faveur d'un projet d'accession à la propriété, et du positionnement des femmes sur le marché du travail, menant à renégocier les conditions de leur activité au nom d'un projet conjugo-parental (Déroff et al, 2009). Ainsi, pour nombre de ménages, vivre en milieu rural suppose des mobilités quotidiennes liées, notamment, à l'activité professionnelle. En 2007, moins de 40 % des actifs résidant dans une commune rurale bretonne y travaillaient. Ces mobilités quotidiennes diffèrent selon le sexe : « les femmes occupent plus fréquemment que les hommes un emploi sur la commune

3- France, *portrait social* - Insee Références - Édition 2012

4- Source : Insee, enquête Emploi 2011. http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.aspx?id=0&ref_id=NATnon03178

où elles résident : 41 %, contre 36 %. Les trajets sont aussi plus courts : 17 % des femmes actives effectuent au moins 20 km pour aller travailler, contre 24 % chez les hommes » (Goutard, 2011). Cette différenciation entre mobilités masculines et féminines est liée à l'inégale exigence de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle selon le sexe. Ainsi pouvons-nous observer que la mobilité masculine, conditionnée par une activité professionnelle non négociable, engage pour les femmes des formes d'immobilisation, répondant aux exigences de conciliations. Une recherche antérieure sur le grand périurbain toulousain a pour sa part évoqué les figures de la « captivité » des femmes dans un tel contexte (Rougé, 2005). Une (dé)localisation résidentielle en milieu rural peut présenter un coût partagé par l'ensemble des membres d'un ménage, tandis que des arbitrages se font qui visent à minimiser certains coûts objectifs induits par ce « choix » résidentiel (coûts liés à la mobilité quotidienne, à la délégation du ou des enfants). Cependant les « efforts » consentis au nom de l'intérêt commun pourraient peser inégalement sur l'un et l'autre conjoint, les arbitrages conjugo-parentaux redéfinissant surtout la situation personnelle des femmes (Cailly, Dodier, 2007).

Dans le cadre de ce projet, il s'agira, en reprenant les données issues de la recherche bretonne et en les complétant par quelques entretiens exploratoires dans cette nouvelle direction, d'en affiner l'analyse. Une première hypothèse est celle d'un « surcoût » féminin se traduisant si ce n'est par une (ré)assignation à la sphère privée, du moins par un surinvestissement de celle-ci, et dont il résulterait une fragilisation accrue des positions de ces femmes en matière d'emploi. On pourrait alors parler d'un renforcement de la norme de genre assignant des rôles distincts et hiérarchisés aux femmes et aux hommes. Une seconde hypothèse est celle selon laquelle la localisation résidentielle en zone rurale ou périurbaine définit un certain nombre de contraintes externes (en termes d'équipements, de services, d'emploi) mais aussi d'opportunités (définies pour partie par les contraintes elles-mêmes) dont se saisiraient les femmes. Par exemple, on peut se demander si l'arbitrage menant certaines femmes à ne pas se maintenir en emploi en raison des contraintes externes (pénurie de l'offre en modes de garde) mais aussi au nom d'un projet parental, ne pourrait pas leur offrir des opportunités en termes de projet personnel et de temps à soi, notamment dans la mesure où le retrait du marché du travail serait vécu comme temporaire. Par

ailleurs, on peut se demander si cette mobilisation pour soi n'apparaîtrait pas d'autant plus légitime que la cessation d'activité ne donne pas lieu à une prestation compensatoire (type congé parental). Nous pensons également à la désynchronisation des temps de travail des parents-conjoints générée par certains secteurs d'activité tels que l'industrie agro-alimentaire, fortement implantée en région Bretagne. Cette désynchronisation ne pourrait-elle pas contribuer à redéfinir un partage des rôles plus égalitaire conduisant finalement à l'émergence de nouvelles opportunités dans les négociations conjugo-parentales. Dans ces cas, on pourrait faire l'hypothèse d'une remise en cause de la norme du couple bi-actif, associée à l'expérimentation de configurations alternatives, dont on peut se demander si elle s'accompagnerait d'une redéfinition des rôles féminins et masculins, non seulement en termes de différenciation, mais surtout en termes de hiérarchisation.

Par les politiques des collectivités : l'exemple des communes adhérant au réseau *cittaslow*

Dans la seconde moitié des années 1980, l'Italie a été pionnière dans la prise en compte de la question articulée des temporalités et des pratiques des espaces. Les villes italiennes inventent alors « une démarche consistant à penser l'aménagement d'un territoire à partir de l'agencement de différentes temporalités » (Junter, 2009). Il s'agit de penser ensemble territoire physique et territoire social à partir d'une approche temporelle qui conduit à expérimenter des aménagements d'horaires inspirés des analyses féministes de la vie quotidienne qui avaient mis en évidence les contraintes qui pesaient sur les femmes (Bonfiglioli, 1997; Boulin, 1997; Deneffe, 2004). Ces expériences essaient rapidement en Europe, et la France expérimente à son tour, dans quelques grandes villes au début des années 2000, une politique des « temps des villes », notamment à travers la création de Bureaux des temps. Cependant, en matière de réduction des inégalités hommes-femmes, le bilan apparaît mitigé. Les principales actions réalisées au titre de cette politique se démarquent peu des mesures générales adoptées dans le cadre de l'égalité professionnelle. De plus, si l'adoption de mesures sur les temps apparaît indissociable de la présence de femmes engagées dans des responsabilités politiques, sociales, professionnelles et académiques (Junter, 2009), il semble que « d'actrices de premier plan en Italie, les femmes en France sont devenues premières bénéficiaires de ces politiques. Si elles sont présentées comme les « pre-

mières victimes », elles constituent néanmoins une priorité de second rang » (Lépinard, 2002). Finalement, « alors même que ces politiques pourraient être porteuses de véritables innovations en termes de rapports sociaux de sexe, celles-ci sont progressivement contournées, reformulées, technici-sées, et le débat, pourtant central, sur la division sexuée du travail domestique et éducatif reste occulté » (Lépinard, 2002).

Hors des villes et après les Bureaux des temps, une autre forme d'expérimentation voit le jour à la fin des années 1990 en Italie, et à partir de 2011 en France. Né dans le sillage du mouvement *slow food*, le « réseau international des villes du bon-vivre - *Cittaslow* » s'inscrit dans le mouvement *slow life*. Il n'affiche pas d'objectifs en termes d'égalité hommes-femmes, mais il s'inscrit dans le projet de vivre lentement, d'apprécier le temps, de lui accorder attention et Care, dans une forme de retrait dotée d'une dimension politique (Emélianoff, Barbier, 2012). La charte constitutive du réseau, en 1999, précise qu'il est constitué de « villes qui décident, ensemble, de mener des expériences communes selon un code collectif de comportements concrets et vérifiables, appliquant les valeurs de la bonne table à la qualité de l'accueil, des services et du tissu urbain ». Pour intégrer le réseau, les villes, ne dépassant pas 50 000 habitants et hors chef-lieu de département, doivent attester au moins la moitié des quelque 70 « qualités requises », dont certaines sont obligatoires et qui se déclinent en : politique environnementale, politique infrastructurelle, technologies et équipements pour la qualité urbaine, valorisation des productions autochtones, hospitalité, sensibilisation, soutiens aux projets et activités *slow food*. La « ville lente » entend contrôler le rythme du développement économique et immobilier autant que ralentir celui des flux de circulation. Elle met également l'accent sur les solidarités entre les générations, présentes et à venir. Il s'agit donc d'un mouvement qui n'évoque jamais ni rapports sociaux de classe ni rapports sociaux de sexe, mais qui, en inscrivant son action dans la perspective d'un changement des rythmes de vie, d'une action privilégiant les mobilités « douces » et le développement des services, notamment en direction des plus jeunes et des plus âgés, toujours largement pris en charge par les femmes dans le cadre des solidarités familiales, ne peut manquer d'avoir des incidences sur les pratiques quotidiennes des femmes et des hommes.

Les villes *cittaslow* se situent au croisement d'une approche en termes de territoire et d'une approche en

termes de temporalité, « à l'interface du lent et du local » (Emélianoff, Barbier, 2012); deux dimensions fondamentales de l'assignation des femmes et des hommes à des places et rôles distincts et hiérarchisés. Leur étude constitue donc un enjeu d'innovation et de connaissance particulièrement intéressant. En France, elles sont aujourd'hui cinq, toutes localisées dans le sud ouest : Segonzac (Charente, 1re *citta slow* française en 2011, 2 200 habitants), La Bastide d'Armagnac (Landes, 700 hab.), Mirande (Gers, 4 000 hab.), Créon (Gironde, 4 000 hab.), Blanquefort (Gironde, 15 300 hab.). La recherche portera, dans le cadre de ce projet sur un premier terrain exploratoire (Ségonzac) et s'attachera à repérer les pratiques spatio-temporelles des femmes et des hommes dans ce contexte et leurs spécificités éventuelles.

LE RURAL ET LE PÉRIURBAIN COMME TERRITOIRES POTENTIELS D'ÉMERGENCE D'UNE REMISE EN CAUSE DES MODES DE VIE DOMINANTS AU REGARD DU GENRE ?

La hiérarchisation au principe du genre (comme système social) conduit généralement à appréhender le « progrès » dans le sens d'un « rattrapage » des femmes par rapport à une norme masculine forcément plus enviable ; ce qui peut être discuté. Il nous semble ici particulièrement pertinent de nous intéresser aussi bien aux changements dans l'ordre du masculin que dans l'ordre du féminin. Peut-on observer du côté féminin, et à travers l'usage des espaces et les temporalités, une revalorisation des pratiques « traditionnellement féminines », un gain en autonomie ou les marques d'une citoyenneté plus active ? Peut-on déceler, du côté masculin un investissement accru dans les activités liées à la sphère privée ou de nouvelles façons d'appréhender les rythmes et temporalités du quotidien ? Peut-on finalement voir les prémices d'une redéfinition des rôles de sexe, d'une nouvelle articulation des sphères privée et publique, tant pour les hommes que pour les femmes ?

Autrement dit, la remise en cause des modes de vie dominants, initiée par des contraintes liées à une mobilité résidentielle vers un territoire n'offrant pas tous les services nécessaires au maintien dans l'emploi de mères de jeunes enfants ou par l'expérimentation d'alternatives sociales à l'échelle d'une commune visant à se distinguer en « ralentissant », peut-elle avoir un impact indirect et imprévu sur l'assignation des femmes et des hommes à des places et rôles spécifiques ? Plus précisément, la remise en cause de la

norme du couple bi-actif à travers la redéfinition des priorités familiales mais aussi individuelles pour les femmes et les hommes en couple, ou celle de la norme temporelle de l'accélération peut-elle modifier les assignations liées au genre, même si les raisons de cette remise en cause ne prennent pas racine dans une prise de conscience des inégalités de genre, mais plutôt dans une dénonciation d'un phénomène d'accélération (Rosa, 2010) ou de tyrannie du temps qui a pesé d'abord et davantage sur les femmes en raison de la division sexuelle du travail, mais arrive aujourd'hui à peser assez sur les hommes pour être prise en compte et susciter davantage de réflexion, de projets d'opposition, d'alternatives sociales ou politiques ?

Ce projet de recherche se veut une première étape dans le montage d'un projet plus large (ANR). Dans cette perspective il a une triple vocation : consolider et élargir un réseau de chercheur.e.s pluridisciplinaire sur cette question qui constituera l'équipe du projet ANR ; compléter des matériaux existants (terrain breton) et mener une première enquête exploratoire (terrain *cittaslow*) ; expérimenter et valider le protocole d'enquête à mettre en œuvre dans le cadre d'une recherche ultérieure à plus grande échelle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Baudelle Guy, Darris Gérard, Ollivro Jean, Pihan Jean, 2004, « Les conséquences d'un choix résidentiel périurbain sur la mobilité : pratiques et représentations des ménages », *Cybergéo*, n° 287, 17 pages.
- Bessin Marc, Gaudart Corinne, 2009, « Les temps sexués de l'activité : la temporalité au principe du genre ? », *Temporalités*, n° 9, [En ligne], <http://temporalites.revues.org/979>
- Bessin Marc, 2009, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, n° 156, pp. 12-21.
- Bonfiglioli Sandra., 1997. « Les politiques des temps urbains en Italie », *Annales de la recherche urbaine*, n° 77, pp. 22-29
- Bouffartigue Paul, « Une course fatale vers l'abîme ? », *Temporalités* [En ligne], 13 | 2011, mis en ligne le 22 juin 2011, URL : <http://temporalites.revues.org/1501>
- Boulin Jean-Yves (1997). « Une ville à temps négociés ». *Annales de la recherche urbaine*, n° 77, pp. 15-21
- Brugeilles Carole, Sebillé Pascal, 2011, « Partage des activités parentales : les inégalités perdurent », *Politiques sociales et familiales*, n°103, pp. 17-32
- Brunhes-Glamceviski Blandine, 2007, *Le statut du territoire dans les rapports au travail des femmes en milieu rural : vers une typologie des modes d'habiter par l'analyse des rapports des individus à leurs lieux*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris-Nanterre
- Brutel Chantal, Levy David, 2012, « Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012. Trois quarts des bassins de vie sont ruraux », *Insee Première*, n° 1425, décembre <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1425/ip1425.pdf>
- Cailly Laurent, Dodier Rodolphe, 2007, « La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois*, n° 205, pp. 67-80.
- Chabaud-Rychter Danièle, Fougeyrollas-Schwebel Dominique, Sonthonnax Françoise, 1985, *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Librairie des Méridiens
- Cittaslow, Statuts de Cittaslow international. [En ligne], www.cittaslow.org.uk/images/Download/cittaslow_charter.pdf
- Coenen-Huther Josette, 2009, *L'égalité professionnelle entre hommes et femmes : une gageure ?* Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales »
- Coutras Jacqueline, 1987, *Des villes traditionnelles aux nouvelles banlieues. L'espace public au féminin*, Paris, SEDES.
- Coutras Jacqueline, 1996, *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Collin/Masson
- David Olivier, 2008, « L'accès aux services d'accueil des jeunes enfants en milieu rural : un enjeu d'équité territoriale », *L'Information géographique*, 2/2008 (Vol. 72), p. 46-65. www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2008-2-page-46.htm.
- Dayan-Herzbrun Sonia, 1990, « Rythmes sociaux dans la vie quotidienne », *Temporalistes*, n° 15, octobre, pp. 9-12
- Dauphin Sandrine, Sénac Réjane (dir.), 2013, *Femmes-hommes. Penser l'égalité*, La Documentation française, Collection les Études de la Documentation française
- Debroux Josette, 2006, « Migration d'actifs vers l'espace « rural isolé ». Éléments d'analyse sur les liens à l'espace d'arrivée », *Norois* [En ligne], 200 | 2006/3. <http://norois.revues.org/1817>
- Debroux Josette, 2011, « Stratégies résidentielles et

position sociale: l'exemple des localisations périurbaines », *Espaces et sociétés*, n° 144-145, p. 121-139. www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2011-1-page-121.htm.

- Della Sudda Magali, 2009, « Temporalités à l'épreuve de la parité », *Temporalités* [En ligne], 9 | 2009, mis en ligne le 2 octobre 2009, URL: <http://temporalites.revues.org/999>
- Denèfle Sylvette (dir.), 2004, *Femmes et villes*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, coll. Perspectives « Villes et Territoires »
- Denèfle Sylvette (dir.), 2008, *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Géographie sociale
- Déroff Marie-Laure, Havard-Duclos Bénédicte, Leborgne Françoise, 2009, *Logiques d'usage parentales et régulations institutionnelles - Comment évaluer les besoins des familles en matière de mode de garde des jeunes enfants ?*, ARS-UBO, CAF Nord Finistère, 87p.
- Di Méo Guy, 2012, « Éléments de réflexion pour une géographie sociale du genre: le cas des femmes dans la ville », *L'Information géographique*, vol. 76, pp. 72-94
- Dodier Rodolphe, avec la collaboration de Cailly Laurent, Gasnier Arnaud, Madoré François, 2012, *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Espace et territoires »
- Élias Norbert, 1996 [1984], *Du temps*, Paris, Fayard.
- Emelianoff Cyria, Barbier C. (dir.) 2012. *Prospective des modes de vie urbains et Facteur 4 (2050), Rapport final*, Programme Interdisciplinaire Énergie du CNRS 2006-2009, Université du Maine, avril. Volume I: 50 p. Volume II: 386 p.
- Flahault Érika, 2009, *Une vie à soi. Nouvelles formes de solitude au féminin*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 200 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00776978>
- Flahault Érika (dir.), 2006, *L'insertion professionnelle des femmes. Entre contraintes et stratégies d'adaptation*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Des sociétés », 266 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00776988>
- Flahault Érika, 2001, « L'appropriation des espaces chez les femmes seules », *Villes en parallèle*, n° 32-33-34, décembre, « La Ville entre public et privé », pp. 199-206
- Gaspard Françoise, Heinen Jacqueline, 2002, « Introduction », *Cahiers du Genre*, 2002/2 n° 33 « L'égalité,

une utopie? », pp. 5-16

- Goutard Luc, 2011, Déplacements domicile-travail en Bretagne: plus nombreux, plus longs et souvent en voiture. *Octant Analyses*, n° 12, Insee Bretagne http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bretagne/themes/octantana/octana12/octana12.pdf
- Gubin Éliane, Jean-Pierre Nandrin (dir.), 1993, *La ville et les femmes en Belgique. Histoire et sociologie*, Bruxelles, Publications des facultés universitaires Saint-Louis, coll. « Travaux et recherches »
- Haicault Monique, 1984, « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, n° 3, pp. 268-277
- Haicault Monique, 2003, « Temps sociaux et temporalités urbaines dans la politique de la ville », *Revue Interventions économiques*, n° 31 [En ligne], <http://interventionseconomiques.revues.org/916>
- Hervé Edmond, 2001, *Le temps des villes*, La Documentation française, Rapports publics.
- Junter Annie, 2009, « Le temps des villes à Rennes: retour sur une expérience », *Informations sociales*, 2009/3, n° 153, pp. 88-96
- Langevin Annette, 1984, « Le caractère sexué des temps sociaux », *Pour*, n° 95, « Le temps libre, mythe et réalités », pp. 75-82
- Lépinard Éléonore, 2002, « Une occasion perdue: l'exemple français des politiques publiques des « bureaux des temps » », *Cahiers du Genre*, 2002/2, n° 33, pp. 113-135
- Lister Ruth, 1997, *Citizenship: Feminist Perspectives*, London, Macmillan Press LTD
- Lussault Michel, 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil
- Lussault Michel, 2012, « Où est passé le temps? Dans l'espace ! », *Où est passé le temps?*, J. Birnbaum (dir.), Paris, Folio-essais / Forum philo Le Monde Le Mans, pp. 111-131
- Luxembourg Nicolas, Thomann Sandra, 2007, « Étalement urbain et famille (auto)mobilisées », *Urbanisme*, n° 356, p. 64-67.
- « Maudite conciliation », 2010, *Travail, Genre et Sociétés*, n° 24
- Méda Dominique, 2001, *Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles*, Paris, Flammarion.
- Neyrand Gérard, 2007, « De la sphère privée à l'espace public: un mélange des genres », *Empan*, n° 65, pp. 27-30
- Nicole-Drancourt Chantal, 2009, « Un impensé des

résistances à l'égalité entre les sexes: le régime temporel » *Temporalités*, n° 9, [En ligne], <http://temporalites.revues.org/1067>

- Pennec Simone, 2006, « Quand les temps sociaux et professionnels se conjuguent au féminin », in Flahault E. (dir.), *L'insertion professionnelle des femmes. Entre contraintes et stratégies d'adaptation*, Rennes, PUR, pp. 61-73.
- POUR, 1998, *Femmes en milieu rural, nouvelles activités, nouvelles compétences*, n° 158, juin.
- Raibaud Yves, 2012, « Genre et espaces du temps libre », *L'Information Géographique*, Volume 76, pp. 40-56
- Ricroch Layla, 2012, « En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, l'écart de situation avec les hommes se réduit », *Femmes et hommes - Regards sur la parité*, Insee Références.
- Rizavi Sayyid Salman, Sofer Catherine, 2010, Household Division of Labor: Is There Any Escape From Traditional Gender Roles?, *Documents de Travail du Centre d'Économie de la Sorbonne*, 2010, 9, 30 p.
- Rougé Lionel, 2005, « Les nouvelles frontières du périurbain: accession à la propriété en maison individuelle et pratiques résidentielles des ménages toulousains », in Arlaud Samuel, Jean Yves, Royoux Dominique (dir.), *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Espace et Territoires », pp. 137-145.
- Rougé Lionel, 2010, « Mobilités et modes de vie dans les espaces faiblement denses du périurbain toulousain: entre recomposition des clivages socio-spatiaux et formes d'autonomisation », in Dumont Marc, Hellier Emmanuelle (dir.), *Les nouvelles périphéries urbaines. Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Espace et Territoires », pp. 25-38.
- Rosa Hartmut, 2010 [2005], *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La découverte